



Livraison d'un produit d'une gamme supérieure à celui commandé

Par **dafi35**, le **08/11/2007** à **14:25**

Bonjour,

Un commerçant m'a installé un écran PLASMA d'une gamme supérieure à celle que j'ai commandé.

Livré et installé à domicile depuis 7 jours.

Que dois-je faire si ce commerçant m'appelle ?
La différence entre les deux modèles est de 40% du prix d'achat.

Merci,

EPI.

Par **Jurigaby**, le **08/11/2007** à **15:00**

Bonjour.

Il peut tout bonnement le reprendre et vous en livrer un autre...

Par **dafi35**, le **08/11/2007** à **16:21**

y-a-t-il un délai maximum ?

Je ne peux pas imaginer que le commerçant m'appelle dans 3 semaines et me dit de changer mon écran !!! D'autant plus que cet écran ne pourrait plus être vendu comme un neuf ! Que ce passerait-il si je vendais cet écran ?

Incroyable, non ?

Merci,

EPI.